



POUR VOTRE **INSCRIPTION**

- 3 PHOTOS D'IDENTITE AUX NORMES PREFERORALES,
AVEC SIGNATURE NUMERIQUE

- ATTESTATION DE PARTICIPATION A LA JAPD

- PHOTOCOPIE R/V DE LA CARTE D'IDENTITE DE L'ELEVE

- ASSR 2ND NIVEAU

- SI L'ELEVE POSSEDE DEJA UN PERMIS, PHOTOCOPIE DU PERMIS

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS

OU, SI L'ELEVE EST DOMICILIE CHEZ UNE AUTRE PERSONNE :

- PHOTOCOPIE R/V DE LA CARTE D'IDENTITE DE L'HEBERGEANT

- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE L'HEBERGEANT (MOINS DE 3 MOIS)

- ATTESTATION DE DOMICILE POUR L'ELEVE, SIGNE PAR L'HEBERGEANT